

Et il suffit de parcourir les articles publiés<sup>(4)</sup> au cours de ces trois décennies pour prendre la mesure des contributions que les chercheurs ont données pour une meilleure connaissance de ce précieux patrimoine. Ceux-ci ont fait apparaître combien, dans leur diversité et dans leur foisonnement, nos langues régionales recèlent de trésors et sont porteuses de valeurs essentielles.

Les contributions publiées dans ce volume des *Dialectes de Wallonie* montrent, une fois de plus, jusqu'à quel point, dans chacune des régions de notre Wallonie, la langue populaire exprime l'âme du peuple et illustre une façon bien spécifique de vivre, de sentir, de réagir aux « choses de la vie ».

## Les dialectes évoluent-ils ? Un demi-siècle après l'ALW

Les apprentis dialectologues de l'Université de Liège ont chaque année l'occasion de s'en rendre compte : la matière recueillie, dès 1924, par Jean Haust lors de ses enquêtes de terrain pour l'*Atlas linguistique de la Wallonie* est incroyablement riche et foisonnante. Mais l'état de langue que nous délivre l'Atlas est celui de la société majoritairement rurale qu'était la Belgique romane avant la Deuxième Guerre mondiale.

Dès lors, comment se baser sur les données de l'Atlas pour décrire des parlers d'aujourd'hui ? La question est d'importance, car elle permet de savoir si l'on doit ou non limiter le recours à l'Atlas pour l'étude des textes du passé.

La meilleure façon de s'en rendre compte, et de rendre hommage au travail de Jean Haust, était bien sûr d'aller sur le terrain. Nous avons interrogé dix témoins de Gouvy et de Limerlé, deux villages ardennais, sur leur parler. Après analyse des résultats (que nous ne détaillerons pas ici), il est apparu que quelques remarques générales pouvaient être faites sur les réponses recueillies, et sur l'écart entre celles-ci et les formes fournies dans l'ALW pour le point le plus proche, B 11<sup>(1)</sup>.

<sup>(4)</sup> La table de toutes les contributions publiées par la revue se trouve dans le fascicule n° 4/2001 de la revue *Wallonnes*.

<sup>(1)</sup> Merci à Marie-Guy Bontier et à Jean-Marie Pierret pour leurs lectures attentives et leurs conseils avisés.

## L'enquête

Effectuée en 2002 dans la commune de Gouvy (arrondissement de Bastogne), notre enquête a consisté à interroger dix témoins, hommes et femmes. Il s'agissait de traduire 101 mots, syntagmes et phrases, choisis par Louis Remacle dans le but de mettre en évidence les isoglosses que celui-ci jugeait importantes pour illustrer la variation au sein des dialectes de toute la Wallonie. Nous avons ajouté au questionnaire de base 23 questions contenant d'autres phénomènes, concernant plus spécifiquement notre région d'étude. Le village choisi, Gouvy, le fut pour des raisons pragmatiques : certains témoins nous étant connus, ils étaient facilement « accessibles ». Mais Gouvy ne constituant pas un point d'enquête de l'ALW, nous avons élargi notre enquête au village voisin, légèrement au sud. Il s'agit de Limerlé qui, lui, est le point B 11 de l'enquête de Jean Haust. Face aux données recueillies, deux attitudes sont possibles : comparer le point B 11 « hier » et aujourd'hui ou comparer la situation de la zone formée par B 11 et son environnement immédiat, en prenant en compte les réponses de l'ALW pour les points les plus proches.

## Quels témoins ?

Très vite, il est apparu que les résultats comportaient une variation très importante, et ce, que ce soit entre les différents témoins ou par rapport aux enquêtes de l'ALW. Variation diatopique, diastatique, diachronique ; un vrai cas d'école ! Des deux premiers axes de variation, on dira rapidement qu'ils étaient assez attendus. Quatre des témoins vivent dans le village de Limerlé [B 11], et six, dans celui de Gouvy, à quatre kilomètres de Limerlé (dont deux dans le quartier de la gare, légèrement décentré dans la direction opposée à Limerlé ; v. la carte en

p. 20). Les témoins sont donc classés, sur un axe nord-sud, comme suit : deux à Gouvy-gare, quatre à Gouvy-village, et quatre à Limerlé. Faisaient partie du corpus deux témoins de moins de 45 ans, deux femmes ; certains n'avaient jamais quitté leur village, d'autres avaient exercé une activité professionnelle dans une région éloignée. On le verra, tous ces facteurs ont une incidence sur leur parler.

La plupart de nos sujets auraient sans doute été récusés par Haust. En effet, il est aujourd'hui pratiquement impossible de rencontrer un locuteur parfaitement exempt de toute interférence. Mais à l'heure actuelle, avec l'évolution des modes de vie, ce sont sans doute ces destins plus dynamiques qu'autrefois qui sont représentatifs de la population.

## Comment analyser les données ?

Ce qui nous retiendra ici est la variation entre nos réponses et celles obtenues pour B 11 lors des enquêtes pour l'Atlas (J. Haust en 1939, É. Legros en 1949, M. Gester en 1950). Quelle ampleur atteint cette variation ? Et surtout, comment l'expliquer ?

Rappelons que notre enquête était composée de 124 questions, posées à 10 témoins, soit 1240 réponses<sup>(2)</sup>. On peut traiter rapidement et écarter certaines réponses : les traductions approximatives ou les variations de type synonymique (lorsqu'un présent est rendu par un futur, ou que « dire » est traduit par « raconter », etc). Une catégorie d'importance est celle des phénomènes montrant une influence du français. Mais ici apparaît une des limites des questionnaires traductifs : comment faire la part des phénomènes

<sup>(2)</sup> Pour une vue d'ensemble des résultats et analyses de cette enquête, v. BAUWIR 2002.

authentiques, entrés dans la langue, de ceux induits par la question en français ? C'est pratiquement impossible. Dans 33 cas, une lacune dans la compétence linguistique des témoins a abouti au recours à la forme française. Les trois témoins les plus nettement « touchés » sont les trois plus jeunes<sup>(3)</sup>.

Examinons à présent les cas de variations phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxique. L'analyse de ces cas de variation s'est faite à partir des documents de l'ALW, bien sûr, et de divers dictionnaires et ouvrages de référence. À chaque fois, le but a été de comprendre l'écart entre les réponses de l'ALW pour B 11 et celles recueillies par notre enquête.

Ces écarts ont pu être regroupés en grandes catégories. Nous avons distingué les déplacements d'isoglosse, les influences d'une zone et les variations non géographiques. Pour la première catégorie, notre enquête ne s'attachant qu'à une zone géographique restreinte, elle ne permet pas de définir l'ampleur des mouvements dans l'espace. Les influences d'une zone peuvent agir sur Gouvy, Limerlé, ou sur un seul témoin ; elles peuvent être décrites en termes d'acclimatation à Gouvy et/ou à Limerlé de traits propres à une région non attenante à notre zone d'étude. Quant aux variations non géographiques, elles peuvent être de différentes natures : hésitation entre plusieurs formes, évolution d'une forme en une autre, remplacement d'une forme par une autre, affaiblissement ou de perte d'une forme, d'un type ou d'un moyen d'expression.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des témoins C (à 18 reprises), D (à 24 reprises) et J (à 15 reprises ; v. fig. 4). Les chiffres pour les autres témoins sont tous inférieurs à 10.

### Quelques exemples

Les deux premières catégories – déplacement d'isoglosse et influence d'une zone – amènent à s'interroger sur le caractère géographique des évolutions. Prenons comme exemple le cas de la variation entre les résultats *-wè-* et *-wa-* pour le traitement de O + R + consonne. Pour la répartition des formes traduisant « porter », par exemple, on peut dessiner la carte ci-dessous (fig. 1) en fonction des données de l'ALW.

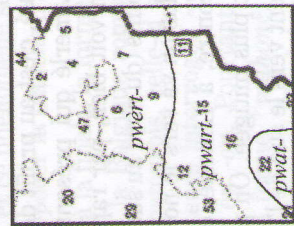


Fig. 1  
Type : porter, selon  
ALW 1, c. 77

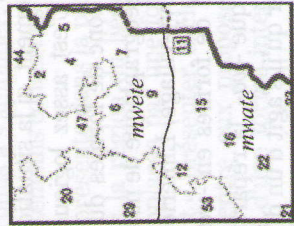


Fig. 2  
Type : morte, selon  
ALW 1, c. 63

Gouvy étant situé légèrement au nord de Limerlé [B 11, encadré sur la carte], on peut supposer qu'une enquête menée au début du siècle aurait apporté soit des réponses en *-wè-*, soit des réponses en *-wa-*. Et c'est toujours le cas actuellement : nous y avons relevé une forme en *-wa-* et cinq en *-wè-*. À Limerlé, la proportion est inverse : pour une forme en *-wè-*, nous en relevons trois en *-wa-*. À la question « morte » (v. fig. 2 pour la situation relevée par l'ALW), c'est aujourd'hui une seule forme en *-wa-* qui est relevée, à Limerlé.

Pour le premier phénomène, l'Atlas explique que « le *h* s'est amui en certains p. limitrophes de la zone *h* » (ALW 1, c. 56). Et c'est le cas de la région qui figure sur nos petites cartes (v. fig. 1, 2, etc.), qui constitue la marche sud de la zone de ce *-h-* secondaire. Dans l'enquête de l'ALW, le *h* était absent en B 15 et pouvait l'être en B 16, tandis que les formes en *-j-* (*+mâjon*) apparaissaient en B 21, 22 et 23. L'élosion du *-h-* concerne, dans notre questionnaire, les trois témoins les plus jeunes, indépendamment de leur lieu d'habitation. L'aire de ce phénomène semble donc s'élargir, comme le prouvent d'autres cas que nous n'examinerons pas en détail ici, et ce phénomène semble promis à s'amplifier, comme le laisse supposer la tranche d'âge des témoins concernés.

Quant à la finale, la forme *-on* est présente dans la plus grande partie de la Belgique romane. Dans la région du liégeois et le nord du namurois, celle-ci a été remplacée par une forme *-ome*. Les locuteurs interrogés « devraient » présenter exclusivement la forme en *-on*. Pourtant, trois d'entre eux proposent également une forme *+mahome*. Il s'agit d'une forme intermédiaire, présentant une voyelle interne absente en région liégeoise, *-a-*, et une finale propre à cette même région. On peut en déduire une influence, à distance, du dialecte liégeois.

Examinons encore le cas de « jardin ». Lors de l'enquête pour l'ALW, les réponses pour notre zone étaient en grande majorité du type « cortil ». Le type « jardin » apparaissait peu (en B 5, 7, 9 et Ma 20 dans la zone de nos petites cartes; v. fig. 1), et toujours aux côtés d'une réponse du type « cortil » (sauf en B 5, où « jardin » était la seule réponse). Lors de notre enquête, nous avons relevé la réponse *+djardin* à quatre reprises (témoins C, D, F et I, ce dernier proposant également spontanément la réponse *+cortil*). On peut penser qu'une différence sémantique existe entre nos deux types: notre témoin C n'applique *+corti* qu'au « potager »,

Chaque mot présentant cette séquence montre ainsi une certaine répartition des formes en *-wa-* et des formes en *-wè-*.

Pour les six mots concernés de notre enquête, on dénombre 20 occurrences de *-wa-* contre 40,5 de *-wè-*<sup>(4)</sup>, soit les pourcentages suivants:

	Gouvy-village	Gouvy-gare	Limerlé	Moyenne
<i>-wa-</i>	21,2 %	7,7 %	58,4 %	29,1 %
<i>-wè-</i>	78,8 %	92,3 %	41,6 %	70,9 %

Fig. 3

Globalement, si la situation a évolué, c'est au profit des formes en *-wè-*. C'est assez logiquement Limerlé qui présente le plus de *-wa-*, donc de formes du sud. On voit bien, par rapport à la position géographique de nos trois points (du nord au sud: Gouvy-gare, Gouvy-village, Limerlé), que plus on va vers le nord, moins on trouve de formes en *-wa-*. Par contre, à Limerlé, où l'ALW n'atteste que *-wa-*, la répartition est plus mitigée. On peut donc considérer qu'il s'agit d'un déplacement vers le sud de l'isoglosse, qui passe aujourd'hui sur B 11, pour autant qu'au sud de ce point, la forme *-wa-* soit encore majoritaire.

Prenons pour autre exemple le cas de « maison ». Notre enquête présente deux phénomènes intéressants: l'élosion sporadique du *-h-*<sup>(5)</sup> et la variation *-on / -ome* à la finale.

(4) Il convient de signaler qu'une valeur de 0,5 a été attribuée aux réponses proposées par nous et acceptées par les locuteurs, ces propositions intervenant évidemment après les réponses spontanées. Ceci explique les valeurs décimales dans les chiffres dénombrant des occurrences.

(5) V. REMACLE (Louis), *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise*. Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULg, 1944.

alors que Haut le définissait comme un 'jardinet'. Dès lors, et par contraste, <sup>+</sup>*djérdin* pourrait s'appliquer au jardin de plus grande taille ou au jardin d'ornement, qui n'existait pas ou peu dans les campagnes du début du siècle dernier. Mais pour nombre de témoins, cette différence sémantique ne semble pas présente, auquel cas il s'agit simplement du recul d'une forme au profit d'une autre, cette dernière bénéficiant de sa ressemblance avec la forme française.

Après avoir analysé de la même manière tous les phénomènes de variation qui concernaient notre problématique, nous pouvons formuler quelques conclusions.

#### Les variations individuelles ne sont pas dénuées d'intérêt

Bien qu'il s'agisse d'éléments souvent écartés parce qu'isolés ou issus de l'imagination d'un locuteur, nous avons voulu regrouper tous les cas où un témoin se singularise complètement par sa réponse. Certains de ces cas sont, on l'a déjà évoqué, des recours au français. Ces particularismes de chaque locuteur, identifiés comme tels au terme de l'analyse, peuvent être présentés sous forme de tableau (chaque lettre représentant un témoin ; de A à D ceux de Gouvy-village ; E et F ceux de Gouvy-gare ; de G à J ceux de Limerlé) :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Âge	77	87	34	58	82	71	68	76	73	43
Sexe	M	F	M	M	M	M	M	M	F	M
Nombre des particularismes	9	10	38	30	12	19	8	8	7	19

Fig. 4

Il est étonnant de constater à quel point ces résultats sont facilement explicables : les témoins qui se distinguent sont les trois cadets et les témoins de Gouvy-gare. Les critères générationnel et socio-géographique se conjuguent donc ici d'une façon tout à fait nette.

Les témoins C et D présentent notamment quelques cas de création. Ils y démontrent une bonne intuition des modes de transposition du français au wallon, et les appliquent.

#### D'un point de vue géographique, c'est Liège et la région au nord de notre zone d'étude qui exerce sur elle l'influence la plus importante

Depuis les enquêtes pour l'Atlas (1939-1950 pour notre point), certains changements sont à noter. Globalement, les traits du nord voient leur zone de répartition s'élargir, au détriment de ceux du sud. Dans plus de 10 cas analysés, l'isoglosse qui passait au nord de Limerlé dans les enquêtes de l'ALW coupe aujourd'hui ce point.

Peut-on en déduire que la zone du liégeois, au nord, exerce une plus grande influence sur le parler étudié que la zone ardennaise, au sud ? C'est probablement prématuré, bien que certains phénomènes concernent un nombre non négligeable de mots. De plus, le mouvement constaté peut être mis en relation avec une autre catégorie de processus récurrents : les influences des formes du liégeois, formes non directement attenantes à notre zone. Une telle influence explique l'apparition, par exemple, de <sup>+</sup>*mahone* 'maison' (à Gouvy-gare et chez un témoin de Limerlé).

C'est donc Liège qui exerce l'influence la plus importante. Cette conclusion peut paraître curieuse, et ce pour deux raisons. D'abord, on s'accorde souvent à dire que le dialecte subsiste mieux

dans les régions rurales – ce que n'est pas vraiment la région liégeoise. Ensuite, il existe une grande distance entre notre zone d'étude et Liège (tandis que Bastogne n'est qu'à une trentaine de kilomètres). Cependant, l'on sait l'homogénéité dialectale de la région liégeoise, que l'on peut opposer au morcellement important du sud de la Belgique romane. Pour cette dernière région, il est donc malaisé de définir un centre de rayonnement tel que peut l'être Liège. Cette uniformité du liégeois est clairement un élément jouant en sa faveur.

En outre, et d'une façon assez singulière, le parler de Liège incarne une sorte de modèle, une certaine norme. C'est là en effet qu'a vu le jour la littérature wallonne : le théâtre (naguère largement diffusé par la télévision), le roman, la chanson sont autant de genres littéraires qui y ont abondamment fleuri. C'est là aussi qu'est née la *Société de langue et de littérature wallonnes*. La figure emblématique de Jean Haust – et son dictionnaire – n'y est pas étrangère non plus. Et c'est de toute la Belgique romane le parler qui a été le mieux décrit.

### **Le point B 15 [Houffalize] semble cependant jouer un rôle important dans la diffusion d'innovations dans notre zone d'étude, contrairement au salmien**

Les villes les plus importantes de notre région d'étude sont Houffalize et Vielsalm. Cette dernière appartient à l'îlot du salmien (constitué par les points B 4, 5 et 7) qui, bien que résistant, est récessif. Les relations de notre dialecte avec ce dernier sont complexes. Il semble en effet que B 11 partageait, et partage encore de nombreux traits avec ce parler. Mais nombre de particularismes linguistiques salmiens voient leur aire de répartition s'amenuiser. Le cas de « porc » est tout à fait édifiant. Depuis l'ALW (fig. 5), le mouvement de poussée vers l'est de la

forme majoritaire en <sup>+</sup>porc- en B 15 semble suivre son chemin, et toucher aujourd'hui Gouvy-gare (deux réponses en -ou-) – voire, dans une moindre mesure, Gouvy-village (une réponse en -ou- et trois en -o-) et Limerlé (idem).

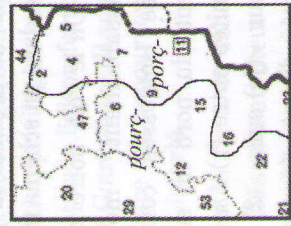


Fig. 5

Type < pourceau > selon  
ALW 1, c. 78

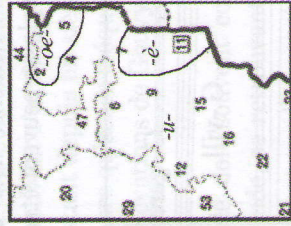


Fig. 6

Type < prêtez > selon  
doc. ALW inédits, E.H. 1589

Si ce mouvement se confirme et s'amplifie, les points B 2, 4, 5, 7 et 9 pourraient se voir coupés des autres points plus méridionaux présentant cette forme en <sup>+</sup>porc- et constituer un îlot isolé de formes en -o-.

Le cas de « prêtez » (fig. 6) est assez similaire : l'Atlas présente une situation où la zone récessive, correspondant *grosso modo* au salmien, s'est scindée en deux, et chaque partie a poursuivi son évolution. Mais l'îlot composé de B 11 et B 7 semble de moins en moins solide : dans notre enquête, ce n'est plus qu'à Gouvy-village que la forme en -é- apparaît exclusivement ; à Limerlé elle apparaît deux fois sur quatre, à Gouvy-gare pas une fois.

L'influence de Houffalize [B 15], qui peut jouer un rôle dans le cas de < pourceau >, s'est marquée à plusieurs autres reprises. Houffalize incarne en effet le seul centre urbain d'importance dans un rayon de 20 kilomètres autour B 11.

### Certaines isoglosses montrent que le parler de Gouvy-village est aussi différent de celui de Gouvy-gare que de celui de Limerlé

Les phénomènes nous ayant permis de préciser la position d'une isoglosse peuvent être regroupés dans un schéma (fig. 7) :

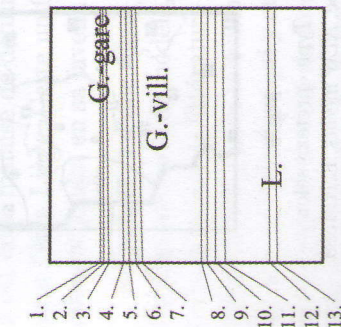


Fig. 7  
Isoglosses séparant Gouvy-gare, Gouvy-village et Limerlé

On le voit, notre zone est passablement morcelée ! Ces isoglosses correspondent, du nord au sud, aux limites entre (1) *+so* et *+su* pour «(je) suis», (2) *-ont* et *-ant* «diront» (verbe *dire*), (3) «mal-sûr» et «niche» pour «sale», (4) *-è-* et *-a-* dans «wayin» 'regain', (5) *+pan* et *+pin* pour «pain», (6) *-è-* et *-a-* comme résultat de la palatalisation de A, phénomène qui apparaît à 3 reprises dans notre questionnaire, (7) le non-emploi ou l'emploi de l'adverbe «déjà» dans une phrase comme «le porc est déjà gras»<sup>(6)</sup>, (8) *+maw* ou *+maour*, d'une part, *+moûr*, d'autre part, pour «mûr», (9) *-i* et *-u* dans «courtil» 'jardin', (10) *+k'nochl...* et *+k'neûr* pour «connaître», (11) *-che* et *-ye* comme morphème du subjonctif, phénomène qui apparaît à 4 reprises, (12) *-h-* et *-j-* dans «puiser», et enfin, (13) *+sogne* et *+poûr* pour «peur».

(6) Il semble que nos témoins préféreraient d'autres formulations, sans oser les proposer, se sentant «tenus» à ne pas s'écarter du questionnaire. D'après l'ALW 3, not. 167, ADD. β, cet adverbe est parfois traduit par «d'abord», «encore» ou «toudis».

On le voit, un nombre égal d'isoglosses différencient Gouvy-village de Limerlé et de Gouvy-gare. Dans une grande majorité des cas, lorsque Gouvy-gare se trouve isolé, c'est parce qu'il a adopté des formes innovantes, issues du liégeois. Ces innovations touchent Gouvy-gare en ligne directe. Ce pôle nourrit en effet une relation privilégiée avec Liège, pouvant s'expliquer — entre autres — par la liaison ferroviaire existant depuis un siècle entre Liège et Gouvy-gare. Il semble d'ailleurs qu'assez fréquemment, Gouvy-gare soit le pourvoyeur des innovations de Gouvy-village, puis de Limerlé.

Si l'on se fie à ce schéma, Limerlé doit souvent constituer l'axe le plus conservateur de notre étude, se retrouvant parfois même complètement isolé. C'est en effet ce que l'on constate dans nombre de cas, comme la conservation à Limerlé des formes en *-ye* comme morphème du subjonctif (vs *-che*).

Certaines isoglosses résistent à une mise en carte, car légèrement flottantes; citons les cas de variation entre *+kwand* et *+kand* 'quand', *+one sakwè* et *+kéke tchôse* 'quelque chose', *+fruit* et *+frûtajde* 'fruit', etc. Parfois, ces zones de flottement génèrent ou renforcent un sentiment d'insécurité linguistique. Une des réactions possibles à ce phénomène de variation entre deux formes est le recours à une troisième forme. Et le répertoire disponible pour fournir cette forme est celui du français. C'est le cas de «voisin», où la forme autochtone devrait naturellement être soit *+vêhin*, soit *+vêjin* (notre zone étant aux confins de la zone de ce *h*, cf. supra); or, c'est une forme française wallonisée qui apparaît: *+voèzin*.

### Les chemins suivis le plus fréquemment par les innovations peuvent être résumés sous forme de schéma

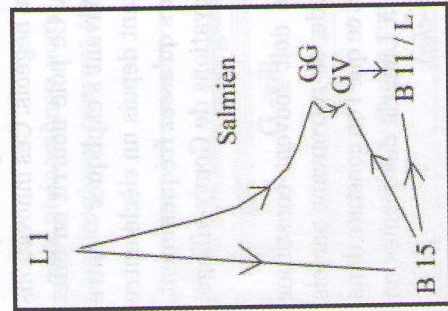


Fig. 8

Nous pouvons à présent proposer un schéma mentionnant les voies que suivent le plus souvent les innovations qui ont été décrites ci-dessus.

Liège [L 1] semble donc, comme on l'a dit, être un pourvoyeur de formes pour Gouvy comme pour Houffalize [B 15]. Ce dernier point exerce à son tour une influence sur Gouvy et sur Limerlé [B 11]. Quant aux trois pôles de notre étude, ils interagissent les uns sur les autres, même si les évolutions suivent majoritairement un itinéraire du nord vers le sud.

Le « détour » de certaines innovations par le point B 15 peut partiellement s'expliquer par la nécessité de contourner le salmien. B 15 pourrait également jouer le rôle de « relais » pour des formes du sud ou de l'ouest, mais nous ne l'avons pas constaté.

### Le wallon perd indéniablement des éléments typiques

Nous avons évoqué les traits importants d'un point de vue interne, afin de comparer notre parler au liégeois ou au groupe des parlers du sud. Mais d'autres évolutions sont à noter, que l'on peut définir en termes de perte d'éléments proprement wallons. Certains, principalement dans le lexique, ne sont pas vitaux pour la survie de la langue. Car il peut s'agir dans certains cas d'un processus naturel. Si les mots en voie de disparition appartiennent

à une terminologie particulière, et que celle-ci est moins employée, il est normal que ces mots disparaissent. Dans la terminologie propre aux métiers de l'agriculture, citons *+tchène* ou *+tcharne* 'chavre', *+flayé...* 'fléau' ou *+vayin...* 'regain' (qui n'ont été donnés spontanément que respectivement 6, 4 et 6 fois sur 10). La perte de termes tels que ceux-ci n'est absolument pas symptomatique d'une langue en danger.

Par contre, l'oubli de certains mots plus courants est la marque d'une langue qui ne sert plus dans toutes les circonstances. On peut citer les cas de *+atèche...* 'épingle' ou *+ronche* 'ronce' (qui ont été donnés respectivement 4 et 5 fois sur 10). D'autres phénomènes sont à noter, qui vont dans le même sens : apparition d'une consonne intercalaire *d* ou *b* dans les groupes *n'r* ou *m'l* (exemple : *+tinde* ou *+tande* 'tendre (adj.)' chez les témoins C et D, *vs +tindre* chez les autres, *+trambler* 'trembler' chez le témoin D, *vs +tron-*, *+tron.n-* ou *+tronl-* chez les autres), disparition dans pratiques multiples un cas sur deux de la finale *-ès* pour les adjectifs féminins pluriels antéposés<sup>(7)</sup>, régression assez généralisée de l'usage du vouvoiement<sup>(8)</sup>, pour ne citer que quelques exemples.

### Mais le wallon meurt-il pour autant ?

D'après Willy Bal, l'influence du français sur les dialectes a un effet double : d'une part, elle diminue le nombre des patoisants, en modifie la répartition sociale et rend l'usage du patois moins fréquent ; d'autre part, elle tend à faire perdre au dialecte son originalité, sa richesse, par contamination » (BAL 1954 : 5). Ce deuxième effet a été mis en évidence précédemment. Le premier

(7) À la question « de belles poires », le *-è* disparaît 4,5 fois sur 10 ; à la question « de grandes perches », 3,5 fois (v. n. 4).

(8) À Gouvy-village, on recueille 16 cas de tutoiement contre 4 de vouvoiement ; à Gouvy-gare, 6 contre 4, et à Limerlé, 12 contre 9.



se voit lorsque l'on considère la différence de compétences entre les témoins les plus jeunes et les témoins plus âgés. Ces différences selon l'âge des locuteurs montrent une évolution dans la vie de la langue : les compétences diminuent, des mots se perdent, cela a souvent été montré.

Notre question de départ était : peut-on encore se baser sur les données de l'Atlas pour décrire des parlars d'aujourd'hui ? Ce point de départ nous a permis diverses considérations générées par l'analyse des résultats de notre enquête. Mais pour y revenir, et y apporter une réponse sans équivoque, on peut dire que oui. Dans notre région-témoin, en tout cas, les dialectes présentent finalement une bonne stabilité. Le changement majeur est une grande influence du français, sans doute le pourvoyeur trop exclusif de mots dont on a perdu la forme locale. Néanmoins, de légers mouvements de frontières, certaines influences ou évolutions sont à noter. Ce sont des mouvements ténus, et s'ils ne suffisent pas à remettre en cause la pertinence de l'ALW comme outil descriptif, il prouvent en revanche que la vie habite toujours ces langues si fragiles.

Esther BAIWIR

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- BAIWIR (Esther), *Dimensions de la variation dans le dialecte de deux villages ardennais : Gouvy et Limerlé*, Mémoire de licence. Liège, ULg, 2002.
- BAL (Willy), « Francisation d'un dialecte », dans DBR, t. 11 (1954), pp. 5-19.
- GAUCHAT (Louis), « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », dans *Festschrift Heinrich Morf zur Feier seiner fünfundsanzwanzigjährigen Lebtätigkeit von seinen Schülern dargebracht*. Halle, Verlag von Max Niemeyer, 1905, pp. 175-232.
- REMACLE (Louis), « La géographie dialectale de la Belgique romane », dans *Les dialectes de France au Moyen Âge et aujourd'hui*, Actes et Colloques n° 9. Paris, Éditions Klincksieck, 1972, pp. 311-335.

## Qu'est-ce qu'un *tchouktchouk* ?

Le substantif *tchouktchouk* (1), réservé semble-t-il au langage familier, a connu, sur le territoire de notre pays – en Wallonie, à Bruxelles, en Flandre, et même en région de langue allemande... – un destin particulier, tant sur le plan synchronique (au même moment, on ne lui a pas fait le même sort à tous les endroits) que sur le plan diachronique (ses acceptions ont évolué avec le temps, même si l'on peut considérer qu'il n'a pas d'existence antérieure au *xx<sup>e</sup>* siècle) (2). On peut, à son sujet, légitimement s'interroger et se demander s'il appartient aux seuls dialectes belgo-romans (wallon, picard, gaumais...), s'il est un flandricisme, voire un belgicisme, ou s'il appartient à une aire beaucoup plus vaste encore... La prise en compte des paramètres issus d'une telle recherche aidera-t-elle à déterminer l'étymologie de ce terme ?

(1) Nous respectons, dans les citations que nous faisons, l'orthographe utilisée par leurs auteurs : *tchouktchouk*, *tchouc-tchouc*, *tchouc-tchouc*, *tchouc-tchouc*, *tchouk-tchouk*, *tchouk-tchouk*... Nos recherches sur l'étymologie nous ont conduit à préférer l'orthographe *tchouktchouk*. Voir *infra* point 5.3.

(2) M. André GOOSSE a bien voulu nous donner son témoignage et nous communiquer le contenu de ses fiches sur le sujet ; ses renseignements sont signalés par l'abréviation [AG]. M. Jean LECHANTEUR nous a communiqué également le contenu de ses fiches [JL]. Il nous a été donné, grâce à l'amabilité de Mme Esther BAIWIR, d'avoir accès au fichier de Jules Herbillon, conservé à l'Institut de dialectologie de l'Université de Liège [JH]. Nous tenons, ici, à remercier tous ces collaborateurs très vivement. Une part importante des matériaux proviennent d'enquêtes réalisées en 2004 et 2005, soit oralement, soit par courrier électronique, par Guy Belleflamme [ENQ-GB] et par Jean-Marie PIERRET [ENQ-JMP].